



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

logiciels

Question écrite n° 29947

Texte de la question

M. Armand Jung aimerait savoir si M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie envisage la mise en place d'un numéro vert destiné à informer et conseiller les consommateurs concernant les éventuelles erreurs informatiques liées au changement de siècle.

Texte de la réponse

La nouvelle campagne de communication qui a débuté le 9 mai est principalement dirigée vers les PME/PMI, dont une proportion significative, de l'ordre de 30 %, n'a pas encore entrepris les travaux d'adaptation à l'an 2000 des systèmes informatiques et électroniques. Pour déclencher la prise de conscience nécessaire et surtout le passage à la décision de mise en conformité, cette campagne utilise tous les médias : la télévision, la presse et la radio. Une communication de proximité a également été prévue avec le passage de camions-forums d'information sur le bogue de l'an 2000 qui parcourront le territoire du 31 mai au 10 juillet, et stationneront pendant une ou deux journées dans plus de 120 villes. Enfin, simultanément au lancement de la campagne à la télévision le 9 mai, un centre d'appels téléphoniques (numéro Azur 0 801 31 2000) a été mis en place pour répondre aux questions que se posent les PME/PMI, les artisans et les commerçants sur le passage à l'an 2000. Au 1er juin, près de 6 000 appels étaient parvenus au centre, dont les deux tiers émanaient de particuliers. Ce centre devrait en principe rester ouvert jusqu'à la fin de l'année.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29947

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1999, page 2921

Réponse publiée le : 26 juillet 1999, page 4555